

## Quels métiers ?

Par **study70**, le **09/02/2012 à 14:16**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en L3 et je m'interroge sur mes études futures. Le problème c'est surtout que je n'ai aucune idée de métier.

En fonction des matières, je m'intéresse plus au master carrières judiciaires.

J'aurais donc aimé avoir des idées de métiers autres que ceux généralement présentés (avocat, notaire, juge), qui sont aussi plutôt sélectifs.

Y a-t-il d'autres métiers mais tout autant intéressants et dont on parle moins ?

D'autre part, si des personnes ont effectué ce master n'hésitez pas à me faire part de votre expérience ! [smile3]

Merci

Par **gregor2**, le **09/02/2012 à 14:57**

Bonjour, je vois que vous vous posez souvent la question ! Et bien je pense que les métiers en tant que juriste sont restrictifs (malgré qu'il y en ait beaucoup) en ce sens que ... vous les connaissez tous et ils sont clairement déterminés, magistrat, commissaire, lieutenant, greffier, notaire, huissier, avocat (avec toutes les variantes de juriste en entreprise et autre, sans compter les nombreux domaines (fiscalité et autre)), administrateur judiciaire les juristes d'entreprise en général et toutes leurs spécialités (banque, commerce, brevets, social, de la construction, pour un assureur etc.) et ... c'est tout, en sachant que certains s'orientent plutôt en amont des litiges d'autres préfèrent attendre qu'ils aient été formés (et certains font les deux), certains préfèrent avoir l'occasion de plaider et avoir beaucoup de contact, d'autres vont préférer travailler "tranquillement" (beaucoup font les deux ceci dit...), certains vont vouloir faire dans le social, certains vont vouloir faire dans le commercial, certains vont vouloir gagner beaucoup d'argent certains vont vouloir épouser une cause qui leur tient à cœur (cause animale, environnementale défendre des phénomènes sociaux etc ...)

à mon humble avis de débutant c'est "tout" ce qu'il y a comme métiers de juristes (ce qui fait déjà beaucoup de variantes ...)

et après il y a tous les métiers qui vous sont ouverts grâce à vos études : dans les banques,

les assurances, l'immobilier les ressources humaines divers "cabinets de conseils " et autre ... sans compter la fonctions publique (hormis les professeurs de droit il y a probablement beaucoup de postes dans les mairies, les collectivités territoriales, ) et dans le cadre de l'Europe il y a de la place pour les juristes ... et je ne sais pas quels sont les métiers représentés dans les "maisons du droit" -

Je sais bien que ma réponse n'aura pas beaucoup servi mais bon ... ce que je voulais dire c'est que je sais que beaucoup de métiers non juristes sont ouverts à ceux qui ont une licence, je sais qu'une école en immobilier demande une licence en droit pour pouvoir y entrer ...

Et Sarkozy est passé par une maîtrise en droit ... débouchée intéressante si vous avez la fibre de la politique et du dévouement (je parle de Sarkozy le Président bien sûr, pas son fils bloqué en L2 depuis 6 ans ...)

par contre, comme il a été rappelé dans un autre sujet, un m2 en droit n'a aucune valeur ni pour être boulanger ni pour être charcutier ;)

Bonne chance ;) c'est vrai que trop de choix tue le choix

Par **Celladhon**, le **09/02/2012 à 17:50**

Choisissez les matières qui vous plaisent. Le métier, vous le choisirez au moment d'entrer dans la vie active.

De surcroît, un M2 n'est pas égal à un métier. Je connais une avocate en droit de la famille qui a un master en droit international privé.

Chacun sa route...

Par **gregor2**, le **09/02/2012 à 20:01**

Ah mais justement il essaye de se trouver cette motivation, cette matière qui lui plait et qui lui fera dire "mais oui voilà ce que je veux faire pour les 40 prochaines années"

Par **Camille**, le **10/02/2012 à 12:57**

Bonjour,

Juste un petit détail.

En ce qui concerne le métier de notaire, il débouche - à terme - et pour qu'il soit pleinement intéressant, sur l'acquisition d'une charge notariale. Or, pas d'autre moyen que d'attendre que l'une d'elles se libère parmi celles qui existent déjà, donc "compète" avec les autres "impétrants" et donc "moyennant finances", qui peuvent être élevées suivant la notoriété du notaire en place qui abandonne sa charge par décès ou par prise de la retraite.

A noter qu'un office notarial, donc une SCP, avec notaires associés, est du même acabit.

Par **Yann**, le **10/02/2012** à **15:01**

[citation]Et bien je pense que les métiers en tant que juriste sont restrictifs (malgré qu'il y en ai beaucoup) en ce sens que ... vous les connaissez tous et ils sont clairement déterminés, magistrat, commissaire, lieutenant, greffier, notaire, huissier, avocat (avec toutes les variantes de juriste en entreprise et autre, sans compter les nombreux domaines (fiscalité et autre)), administrateur judiciaire les juristes d'entreprise en général et toutes leur spécialités (banque, commerce, brevets, social, de la construction, pour un assureur etc,) et ... c'est tout,[/citation] Moi c'est cette vision que je trouve restrictive. J'exagère un peu, mais en gros tu dis, si tu fais des études de droit tu seras juriste.

Rien que le "métier" de juriste recoupe tellement de fonctions et de postes différents qu'on ne peut pas parler de restrictif. Ou alors toutes les qualifications sont restrictives: un médecin ne peut qu'exercer une fonction dans le domaine médical, donc les études de médecine sont restrictives? Idem pour les garagistes? Idem pour les thanatopracteurs?

Après c'est une question de point de vue et ça n'engage que moi...[smile3]

Par **gregor2**, le **10/02/2012** à **15:50**

je me suis probablement emporté - et mal exprimé, ce n'est en effet pas si restrictif, j'ai d'ailleurs ajouté [citation](ce qui fait déjà beaucoup de variantes ...)[/citation] ce que je voulais dire c'est que d'une part il y a les métiers de juristes, auxquels on accède à peu près que par les études de droit, et d'autre part les portes que les études de droit ouvrent en dehors des métiers de juriste, sans compter tout les métiers "mixtes" qui demandent des compétences de juriste et des compétences dans d'autres domaines de même chacun de ces métiers peut être exercé de tellement de façons différentes ... il n'y a pas un type de magistrat, un type d'huissier, et type d'avocat, un type de juriste en entreprise c'est évident ... (malgré ma faible expérience j'entrevois pléthore de métiers :p )

je pense que dans le fond ce qu'on dit n'est pas si différent :p

d'ailleurs je ne connais que peu de juristes je ne suis pas le mieux placé pour lui répondre mais le pauvre est en L3 face à un cas de conscience, "que vais-je faire de mon temps, ou même de ma vie, qui soit à la fois accessible pour ne pas prendre un grand risque d'échouer (magistrature, notaire, commissaire ... la liste restrictive est longue :p) et a la fois qui fasse sens et qui ai de la valeur a mes yeux"

en commençant cette année je ne pensais d'ailleurs pas qu'il y ai autant d'ouvertures concrètes -

Y a t il quelque chose que vous aimez particulièrement study 70 ?

Par **Yn**, le **10/02/2012** à **16:41**

*study70*, la L3 est la bonne période pour commencer à réfléchir sérieusement à son orientation.

Le M2 carrières judiciaires est très orienté concours d'avocat, mais je t'invite à préciser un peu tes attentes car les études de droit peuvent potentiellement déboucher sur (presque) tout.

Voici quelques pistes pour que tu puisses réfléchir :

- Détermine vers quelle branche du droit tu souhaites te spécialiser (droit privé, droit public, droit des affaires) ;

- Profite de tes vacances pour faire des stages dans différents domaines ;

- Renseigne-toi sur les droits "à la mode" comme le droit de la consommation, le droit de l'environnement, etc. Je sais par exemple que des structures recrutent à temps plein de juristes pour les aider.

Le droit offre des débouchés très divers, voici quelques idées en vrac pour que tu te renseignes sur des M2 qui te donneront des débouchés précis : secteur bancaire, secteur de l'assurance, conseiller en gestion de patrimoine, juriste d'entreprise, organisation internationale, journalisme, etc.

Par **marianne76**, le **10/02/2012** à **17:18**

Et puis vous ne ferez pas forcément toute votre vie la même chose; Le droit est tellement varié, moi pour ma part j'ai changé trois fois de profession tout en restant dans le droit

Par **study70**, le **10/02/2012** à **19:02**

Merci a tous pour vos réponses !!

Je suis plus orientée vers le droit privé, droit des personnes , droit pénal ou droit du travail , c'est pour cela que je pense aller et carrières judiciaires.

Effectivement peut être aurais-je de nouvelles idée une fois le master commencé ?

Et justement je recherchais des exemples de métiers accessibles avec une formation de droit mais pas forcément en lien direct .

Donc merci pour vos réponses !

Par **Yann**, le **13/02/2012** à **13:54**

Si vous vous intéressez au droit du travail continuez, c'est un secteur porteur actuellement.

Par **study70**, le **13/02/2012** à **16:00**

Oui cela m'intéresse , j'ai regardé le programme et j'ai vu la matière "droit des entreprises en difficulté" , pouvez vous me dire en quoi cela consiste plus précisément ?

merci

Par **Thibault**, le **13/02/2012** à **20:13**

Notamment ce qui concerne la liquidation: comment ça se passe quand une entreprise fait faillite, il y a tout un pan procédures collectives (salariés), et un plan droit des sociétés avec les administrateurs judiciaires...

Il se pourrait que cette discipline croisse ces prochaines années ^^ Blague.